

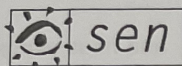


Direction de l'aménagement,
de l'environnement et des constructions
Raumplanungs-, Umwelt- und
Baudirektion

CANTON DE FRIBOURG / KANTON FREIBURG

Service de l'environnement
Amt für Umwelt

COPIE



Route de la Fonderie 2
Case postale | Postfach
1701 FRIBOURG | FREIBURG

Affaire traitée par | Dossier behandelt durch
P.-A. Loup | 026 305 3777

Réf. co

Carbura Tanklager AG
Bergstrasse 72
8706 Meilen

Fribourg, le 5 juin 2008

SIPO 2024-1002⁴ – Trois Sapins (ancien dépôt d'hydrocarbures) à Léchelles
Rapport final d'assainissement du site du bureau BMG Engineering AG du 30 avril 2008
englobant les parcelles 757, 894, 409b et 410b RF de Léchelles
06/6/0382 - Déconstruction de l'infrastructure et des citernes à mazout

Madame, Monsieur,

Nous nous référons au rapport final d'assainissement établi par le bureau BMG Engineering AG le 30 avril 2008, qui nous a été transmis le 8 mai 2008. Pour rappel, l'ancien dépôt d'hydrocarbures se trouvait sur la parcelle 757 et les installations annexes (quai et installations de dépotage, local de pompage, séparateurs et local incendie notamment) se trouvaient sur les parcelles 894, 409b et 410b.

Les investigations techniques et le suivi des travaux de dépollution ont été réalisés par le bureau BMG Engineering AG, selon le cahier des charges type de l'Office fédéral de l'environnement et nos exigences pour la phase de déconstruction des installations et de suivi environnemental, que nous avons précisées dans notre préavis du 31 mai 2007 pour le permis de démolir (06/6/0482). Les résultats d'analyses sont décrits de manière détaillée dans le rapport et permettent une évaluation conforme à l'OSites¹.

En résumé, la situation est la suivante :

- Tous les réservoirs et les installations aériennes de transport des hydrocarbures ont été déconstruits. Les murs d'enceinte, les bassins étanches, les digues de séparation et la clôture entourant tout le site ont été conservés. Le concept d'élimination des déchets et d'investigations sur le site a fait l'objet d'un rapport du bureau BMG Engineering AG, déposé le 6 mars 2007. Au

¹ Ordonnance fédérale du 26 août 1998 sur les sites contaminés

préalable, nous avons approuvé le rapport d'investigation historique selon l'art. 7 OSites le 4 avril 2003.

- La déconstruction du complexe a fait l'objet de la demande de permis 06/6/0482, que nous avons préavisée favorablement le 31 mai 2007. Nous avons structuré nos conditions en fonction des différentes phases de déconstruction et d'investigations, avec charge au bureau BMG Engineering AG de veiller au strict respect de nos prescriptions.
- Tenant compte des différentes pollutions mises en évidence dans les rapports d'investigations, des interventions ciblées ont été réalisées pour décontaminer la zone des fondations du réservoir 8 (élimination de matériaux de construction contenant environ 3'000 mg HC/kg), évacuer les joints contenant des PCB, nettoyer les sols sous la feuille d'étanchéité du réservoir 3 (fuite d'huile hydraulique d'une pelleuse) et reprendre les matériaux graveleux pollués dans la zone de manutention et de chargement des tôles découpées lors de la déconstruction des réservoirs.
- Au sujet des couches de peintures anticorrosives, il a été vérifié par analyses qu'elles ne contenaient pas de PCB. Par contre, les teneurs en plomb et cadmium étaient très élevées, mais respectaient les valeurs admises pour la récupération dans les fonderies sans décapage préalable.
- Il s'est avéré durant les travaux de déconstruction des réservoirs 5 à 8 que la couche anticorrosive était cloquée et que des morceaux de peintures jusqu'à une grandeur de 10 cm se détachaient lors de la coupe. Une partie s'est répandue dans les bassins voisins à cause du vent, ainsi que sur les talus les entourant. Les zones touchées, sises dans les bassins 3 et 4, ont été nettoyées en raclant les sols avec un godet lisse. Après contrôle de la charge en polluants (notamment au moyen de tests de lixiviation), les matériaux récupérés ont été éliminés en décharge contrôlée.
- Après la déconstruction totale des réservoirs et des installations techniques, chaque zone a fait l'objet de prélèvements de sols qui ont été analysés (8 fondations de réservoirs et 4 bassins de rétention, soit au total 65 échantillons). Les résultats démontrent que les matériaux analysés étaient exempts d'hydrocarbures et de métaux lourds.
- Après nettoyage des talus qui ont été exposés aux déchets de peintures lors du découpage des parois des réservoirs, les sols ont été échantillonnés par le bureau BMG Engineering AG pour contrôler l'efficacité du nettoyage. En tout, 14 analyses ont montré que les talus des bassins ne sont pas pollués.
- Tenant compte de ce qui précède, le bureau BMG Engineering AG conclut que les parcelles 757, 894, 409b et 410b ne sont pas polluées et qu'elles peuvent être retirées du cadastre des sites pollués du canton de Fribourg.

Sur la base des éléments relevés plus haut, nous pouvons nous rallier aux conclusions du bureau d'ingénieurs et vous confirmons notre détermination ci-après.

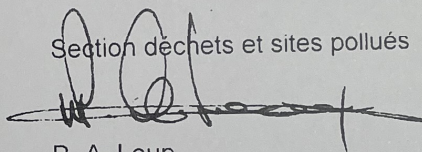
1. Nous constatons que la déconstruction de l'infrastructure de dépôt d'hydrocarbures « Les Trois Sapins » à Léchelles a été réalisée conformément au concept d'assainissement du bureau BMG Engineering AG déposé le 6 mars 2007. Les travaux ont été effectués en respectant strictement les conditions de notre préavis du 31 mai 2007 (06/6/0482) et tous les matériaux pollués (et non pollués) ont été éliminés selon nos exigences.
2. Au vu des résultats des investigations techniques effectuées par le bureau BMG Engineering AG, consignés dans son rapport final du 30 avril 2008 et qui engage sa responsabilité, on peut considérer que les articles 757, 894, 409b et 410b RF de Léchelles ne sont pas pollués.

3. Nous avons évalué ce rapport et nous nous rallions aux conclusions du bureau d'ingénieurs.
4. Les parcelles 757, 894, 409b et 410b RF de Léchelles ne figureront donc pas dans le cadastre des sites pollués du canton de Fribourg et le site enregistré sous la référence 2024-1002 dans notre base de données est archivé.

Pour terminer, nous ne voudrions pas manquer de vous remercier vivement pour votre active collaboration et votre attitude très positive dans le traitement de ce dossier assez complexe, qui nous permet, grâce à la totale dépollution des zones concernées de cet ancien dépôt d'hydrocarbures, de le retirer du cadastre des sites pollués du canton de Fribourg.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et, en restant volontiers à disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Section déchets et sites pollués



P.-A. Loup

Copie pour information :

- Commune de Léchelles, 1773 Léchelles
- Routes Modernes SA, M. André Philipona, Rte de la Gruyère 6, 1700 Fribourg
- BMG Engineering AG, MM. Peter Furrer et Andreas Huwiler, Ifangstrasse 11, 8952 Schlieren

Copie (avec un exemplaire du rapport final BMG du 30 avril 2008) :

- Interne : M. R. Dalla Piazza, section déchets et sites pollués